

Une charte en faveur des chats des Halles

(mars 2008)

Depuis une vingtaine d'années, « Mme Janine » s'occupe de nourrir les chats errants du jardin des Halles, aidée par d'autres personnes qui lui apportent de la nourriture ou la déposent elles-mêmes dans le jardin. Mais les chats se sont multipliés de façon excessive, certains étaient malades ou blessés et ils n'étaient pas en règle avec la loi.

Depuis juillet dernier, en accord avec la Ville, l'association Chadhal présidée par Valérie Massia veille à leur suivi sanitaire, les fait identifier et limite la naissance des chatons. Ils sont désormais juridiquement protégés. Par ailleurs, les jardiniers sont excédés de trouver des barquettes abandonnées par certains nourrisseurs, voire de la nourriture jetée directement sur le sol, où elle pourrit. Pour parer à ces nuisances, la responsable du jardin a accepté que Chadhal réhabilite les 2 cabanons existants et en installe 2 supplémentaires pour servir de points de nourrissage officiels. Ils seront utilisés par Mme Janine et les autres nourrisseurs réguliers qui voudront bien se faire connaître, et faciliteront le suivi sanitaire des chats. Ces cabanons sont cachés dans la végétation, à l'exception de celui qui est situé face à l'entrée du jardin Lalanne, au niveau de la porte condamnée du Forum. Les nourrisseurs s'engagent à maintenir ces endroits propres.

Une charte vient d'être signée par Valérie Massia, Mme Janine et la responsable du jardin pour sceller leurs engagements réciproques, en espérant que les autres nourrisseurs, anonymes jusqu'à présent, voudront bien s'y associer également. Accomplir, pour sa part, s'est engagée à communiquer auprès des habitants sur la politique menée à l'égard des chats. Si vous voulez y participer, merci de prendre contact avec Valérie Massia au 06 08 62 44 36 ou avec Mme Janine au 01 42 36 75 47.